

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation

Version 1.4	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 10844003-00005	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 09/12/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection.
Intervention:
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation

Version 1.4	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 10844003-00005	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 09/12/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

un CENTRE ANTIPOISON.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P331 Ne PAS faire vomir.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Des sensations cutanées peuvent survenir, comme des brûlures ou des picotements sur le visage et les muqueuses. Cependant, ces sensations ne causent pas de lésions et sont de nature transitoire (max. 24 heures).

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Huile minérale, distillats de pétrole, paraffinique lourd déparaffinage au solvant	64742-65-0	98
Permethrine	m-phénoxybenzyle 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate	52645-53-1	1
oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl	Butoxyde de pipéronyle	51-03-6	1

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)

Formulation

Version 1.4	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 10844003-00005	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 09/12/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

En cas d'inhalation	:	Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin. En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas de contact avec la peau	:	En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d' eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Ce produit contient un pyréthroïde. L'empoisonnement aux pyréthri-noïdes ne doit pas être confondue avec l'empoisonnement aux carbamates ou aux organophosphorés.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	:	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Combinaisons chlorées
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)

Formulation

Version 1.4	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 10844003-00005	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 09/12/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.

Équipement de protection
spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles,
équipement de protection et
procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les
recommandations en matière d'équipement de protection (voir
chapitre 8).

Précautions pour la protec-
tion de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est
possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par
confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne
peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le
confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte.
Pour les déversements importants, installer des digues ou
d'autres méthodes de confinement pour empêcher la
propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé,
entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide
d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent
s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de
même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent
des informations concernant certaines exigences locales ou
nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE
CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION
INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipula-
tion sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Éviter le contact avec les yeux.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle
et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de
l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation

Version 1.4 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 10844003-00005 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 09/12/2022

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Garder sous clef.
Garder hermétiquement fermé.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	TWA (Brouillard)	5 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (brouillards - la poussière inhalable)	5 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m ³	ACGIH
Permethrine	52645-53-1	TWA	80 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	800 µg/100 cm ²	Interne
oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl	51-03-6	TWA	4 mg/m ³ (OEB 1)	Interne

Mesures d'ordre technique : Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes).
Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.
Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex.,

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation

Version 1.4	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 10844003-00005	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 09/12/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

des dispositifs de confinement ouverts).
Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|---|
| Protection respiratoire | : | Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire. |
| Filtre de type | : | Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques |
| Protection des mains | : | |
| Matériau | : | Gants résistants aux produits chimiques |
| Remarques | : | Penser à doubler les gants. |
| Protection des yeux | : | Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols. |
| Protection de la peau et du corps | : | Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés. |
| Mesures d'hygiène | : | Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs. |

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | | |
|---------|---|---------|
| Aspect | : | liquide |
| Couleur | : | ambre |

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)

Formulation

Version 1.4	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 10844003-00005	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 09/12/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

	clair
Odeur	: sans odeur
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 93.3 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Inflammabilité (liquides)	: Allumable (voir point éclair)
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: < 2 mmHg (25 °C)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0.840 - 0.890 (20 °C)
Densité	: Donnée non disponible
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: négligeable
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Sans objet
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: 25 - 40 mm²/s
Propriétés explosives	: Non explosif

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation

Version 1.4	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 10844003-00005	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 09/12/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	:	
Taille des particules	:	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Inconnu.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
-------------------------------	---	--

Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Méthode de calcul
-------------------------------	---	---

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg Méthode: Directives du test 401 de l'OECD Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
-------------------------------	---	---

Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 5.53 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
-------------------------------	---	---

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)

Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.4	09/28/2024	10844003-00005	Date de la première parution: 09/12/2022

Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Permethrine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 480 - 554 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2.3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Permethrine:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)

Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.4	09/28/2024	10844003-00005	Date de la première parution: 09/12/2022

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Permethrine:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl:

Espèce : Lapin

Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Type d'essai : Test de Buehler

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Permethrine:

Type d'essai : Test de Buehler

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Résultat : positif

Évaluation : Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.4	09/28/2024	10844003-00005	Date de la première parution: 09/12/2022

humain

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Cobaye
Méthode	: Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	: négatif

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
-----------------------	--

Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Souris Voie d'application: Injection intrapéritonéale Méthode: Directives du test 474 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
----------------------	--

Permethrine:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro Résultat: négatif Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro) Résultat: négatif Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: positif
Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)

Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.4	09/28/2024	10844003-00005	Date de la première parution: 09/12/2022

Espèce: Souris
Résultat: négatif

Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs (cellules germinales) (in vivo)
Espèce: Souris
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: positif

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce	: Souris
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 78 semaines
Méthode	: Directives du test 451 de l'OECD
Résultat	: négatif

Permethrine:

Espèce	: Rat
Résultat	: négatif

Espèce	: Souris
Résultat	: négatif

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)

Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.4	09/28/2024	10844003-00005	Date de la première parution: 09/12/2022

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyle:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 107 semaines
Méthode	: Directives du test 451 de l'OECD
Résultat	: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduction et le développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
-------------------------	--

Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Contact avec la peau Méthode: Directives du test 414 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
---------------------------------------	---

Permethrine:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
-------------------------	--

Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
---------------------------------------	--

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyle:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
-------------------------	--

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)

Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.4	09/28/2024	10844003-00005	Date de la première parution: 09/12/2022

Incidences sur le développement foetal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce : Lapin
NOAEL : 1,000 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 4 Sem.
Méthode : Directives du test 410 de l'OECD
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Espèce : Rat
NOAEL : > 980 mg/m³
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)
Durée d'exposition : 4 Sem.
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Permethrine:

Espèce : Rat
NOAEL : 0.2201 mg/l
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 90 jours

Espèce : Rat
NOAEL : 175 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl:

Espèce : Rat
NOAEL : 1,323 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 7 Sem.

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)

Formulation

Version 1.4	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 10844003-00005	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 09/12/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10,000 mg/l

les autres invertébrés aqua- Durée d'exposition: 48 h

tiques Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les al- : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l

gues/plantes aquatiques

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 10 mg/l

les autres invertébrés aqua- Durée d'exposition: 21 jr

tiques (Toxicité chronique) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorgan- : NOEC: > 1.93 mg/l

ismes

Durée d'exposition: 10 min

Méthode: DIN 38 412 Part 8

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Permethrine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.00079 mg/l

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.4	09/28/2024	10844003-00005	Date de la première parution: 09/12/2022

	Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0001 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1.13 mg/l Durée d'exposition: 72 h
	EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.0023 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 0.00041 mg/l Durée d'exposition: 35 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0047 µg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les microorganismes	: CE50: > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 3 h
oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton)): 3.94 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.51 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 3.89 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.824 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.18 mg/l Durée d'exposition: 35 jr
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.03 mg/l Durée d'exposition: 21 jr
Toxicité pour les microorganismes	: CE50: > 1,000 mg/l

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation

Version 1.4	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 10844003-00005	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 09/12/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

ismes
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Persistance et dégradabilité

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 2 - 8 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE

Permethrine:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Permethrine:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 570

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.67

oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation

Version 1.4	Date de révision: 09/28/2024	Numéro de la FDS: 10844003-00005	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 09/12/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN	: UN 3082
Nom d'expédition	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Permethrin (ISO), 2-(2-butoxyethoxy)ethyl 6-propylpiperonyl ether)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
Dangereux pour l'environnement	: oui

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 3082
Nom d'expédition	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Permethrin (ISO), 2-(2-butoxyethoxy)ethyl 6-propylpiperonyl ether)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 964
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 964
Dangereux pour l'environnement	: oui

Code IMDG

No. UN	: UN 3082
Nom d'expédition	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Permethrin (ISO), 2-(2-butoxyethoxy)ethyl 6-propylpiperonyl ether)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F
Polluant marin	: oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.4	09/28/2024	10844003-00005	Date de la première parution: 09/12/2022

No. UN	:	UN 3082
Nom d'expédition	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Permethrine, oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Code ERG	:	171
Polluant marin	:	oui(Permethrine, oxyde de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle et de 6-propylpiperonyl)
Remarques	:	Afficher la marque « dangereux par inhalation » sur l'emballage conformément au TMD 4.23.

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	:	non établi(e)
DSL	:	non établi(e)
IECSC	:	non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada);

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)

Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.4	09/28/2024	10844003-00005	Date de la première parution: 09/12/2022

ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 09/28/2024
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

Permethrin (1%) / Piperonyl Butoxide (1%)
Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.4	09/28/2024	10844003-00005	Date de la première parution: 09/12/2022

CA / 3F